

Numéro : D / 2024 / 11

Séance du 4 Avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents Conseil Municipal	En exercice	Votants
11	11	11

L'an deux mille vingt quatre

Et le 4 Avril

A 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents :
 Véronique BELANGER
 Raphaël CHEVALARD
 Patrick DOUCHY
 Michèle HOOGE
 Stéphane LHUISSIER
 Anne LUPIAC
 Lysiane PALISSE
 Patrick PALISSE
 Joël PUJADE
 Frédéric PUGNERE
 Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 12/04/2024

Reçu en préfecture le 12/04/2024

Publié le

ID : 030-213001969-20240404-D202411-DE

Date de la convocation

21/03/2024

Absentexcusé : aucun

A été nommé secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :**Approbation du Budget Primitif 2024**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 541 780.60 €

Recettes de fonctionnement : 595 679.71 €

Dépenses et recettes d'investissement : 391 705.58 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 7 Mars 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré,**APPROUVE** à l'unanimité le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section fonctionnement	541 780.60 €	595 679.71 €
Section Investissement	391 705.58 €	391 705.58 €
TOTAL	933 486.18 €	987 385.29 €

Fait et délibéré à LE PIN, le 4 Avril 2024.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire
Patrick PALISSE

